PLAIES ET TARES SOCIALES

AVRIL... 1926

Douze ans après son départ pour le Sud de l'Afrique, où il avait réussi à se créer, grâce à son travail opiniâtre, une situation enviée, Louis Lenormand revint dans sa ville natale pour un séjour de quelques mois. Le mois d'avril touchait à sa fin et les élections législatives approchaient. Les oreilles d'action et de propagande étaient sur les dents ; les journaux publiaient chaque jour des articles vibrants où ils célébraient les rares vertus de leurs favoris ; les emplacements réservés aux professions de foi des candidats se couvraient d'affiches multicolores.

. . . . . .

« ...Je vous avouerai, mon cher oncle, dit le voyageur en s'adressant à l'homme grisonnant qui était venu le recevoir à la gare et dont il avait pris affectueusement le bras, je vous avouerai que mes longues années d'exil m'ont quelque peu fait perdre contact avec la civilisation. Il faudra que vous me mettiez au courant des affaires de mon pays et que vous m'initiiez au mouvement actuel des idées. On parlait beaucoup, il y a 12 ans de changements à apporter dans le mode d'élection des députés, de la loi de trois ans récemment appliquée, de la création de nouveaux impôts... Où donc en sont toutes ces questions ? Les Français se trouvent-ils mieux représentés que jadis ? le budget s'équilibre-t-il plus aisément qu'autrefois ? sur quel programme les élections de 1926 vont-elles se faire ? Quels sont les hommes en vedette et quels partis semblent devoir l'emporter ? La réaction est-elle définitivement vaincue, sous l'effort victorieux de le démocratie ? le socialisme est-il en progrès ? — Je, suis ignorant de tout, mon cher oncle, et ai besoin de toutes vos lumières. Dégagez-les moi largement, je vous en prie...

...L'oncle Gustave sourit dans sa barbe. » ...Peste, mon ami, si tu as perdu contact avec les événements de France, tu as en tout cas conservé la pétulance d'autrefois. Quel flux de questions, mon ami ! J'en aurais pour jusqu'à ce soir à te répondre si je voulais satisfaire toutes tes curiosités. Je me contenterai pour le moment de te dire que si les institutions n'ont guère changé depuis 12 ans, l'état d'esprit de la masse n'est par contre considérablement transformé. Il voici qui l'en dira long à ce sujet : » Les grandes questions qui préoccupent la France actuelle sont — tiens-toi bien pour ne pas être renversé d'étonnement — « l'alcoolisme et la dépopulation ! » — ...Tu ne t'attendais guère à cette nouvelle, n'est-ce pas ? mon cher ami, et je la comprends. Quand tu nous a quittés, la grande majorité des Français et la presque totalité des parlementaires ne donnaient à ces questions qu'une importance très relative, sans doute il y avait bien à la Chambre un groupe dit « anti-alcoolique » qui s'efforçait d'avoir quelque action et quelques hommes d'élite se préoccupaient du logement des familles ouvrières. D'autre part, dans le pays, quelques ligues remuantes et un certain nombre d'hygiénistes et de médecins éclairés jetaient de fréquents cris d'alarme, mais que pouvait leur zèle en face de l'inertie et de l'indifférence du grand nombre !

Il a pourtant bien fallu à la longue se rendre à l'évidence. A force de s'entendre dire que la criminalité, la folie, le rachitisme, la misère physiologique étaient en grande partie due à la consommation formidable de l'alcool ; à force d'entendre proclamer les chiffres effrayants des statistiques de naissance et de mortalité, l'opinion publique s'est émue. Peu à peu des groupes importants de citoyens se sont formés ici et là ; des pétitions monstres ont été adressées au Parlement, de grands meetings ont été organisés, les journaux eux-mêmes se sont mis de la partie et les êtres qui d'ordinaire prêtent une oreille si sympathique aux suggestions qui lui viennent des majorités ont pris la tête du mouvement. Parcouru aujourd'hui les rues de la ville et tu verras dans la majorité des professions de foi, des promesses fermes en ce qui concerne la suppression de la fabrication et de la vente de l'absinthe, la suppression du privilège des bouilleurs de cru, la limitation des débits de boisson. Tu te rendras également compte que le grand nombre des candidats à la députation s'engagent à voter des lois précises assurant aux familles nombreuses des avantages notables tels que : le vote plural, l'octroi de sérieuses allocations de famille et de dégrèvements d'impôts à partir de 3 enfants, quelle que soit la situation de fortune des intéressés, la réduction du service militaire pour les fils des familles de 3 enfants, etc., etc. La France est en train de se ressaisir, mon ami. Elle veut vivre et dimanche dans centaines de milliers de citoyens affirmeront leur volonté de voir leur pays reconquérir dans le monde le rang auquel elle a droit... Eh bien, mon cher, que dis-tu de cela ? ...

Ce que je dis, mon oncle ? Je dis et de tout mon cœur, veuillez bien le croire, « Vive la France ! »

P. VALDO.

L'empoisonneuse de Clary

reste inconsciente en sa cellule

Octavie Leconte, l'empoisonneuse de Clary, que la Cour d'Assises du Nord condamna à mort lundi dernier, a conservé le même flegme, la même insouciance qu'elle a montrés lorsqu'on prononçait contre elle la peine capitale.

A sa rentrée, à la prison cellulaire, lundi soir, on l'interna dans une cellule double, du premier étage du quartier des femmes et, après lui avoir passé le camisole de force on lui adjoignit pour compagnes deux détenues qui ont pour mission de surveiller ses gestes, ce qui leur vaut quelques faveurs légères.

La parricide a reçu la visite de Me Pesquié, l'excellent avocat qui pied à pied, combattit l'accusation et tenta d'obtenir pour Octavie, l'indulgence du jury. Longuement elle s'est entretenue avec lui, le remerciant chaleureusement de sa plaidoirie, parlant de ses enfants, de son oncle maternel, mais conservant un obstiné silence sur sa propre situation.

Et Me Pesquié dut lui faire comprendre qu'elle devait signer un pourvoi en cassation contre l'arrêt qui l'a frappée. Elle le fera aujourd'hui jeudi.

Octavie Leconte, qui ne travaille pas, ne desserre pas non plus les dents, et ses deux co-détenues ne trouvent pas sa compagnie agréable.

La condamnée à mort sera transférée à Cambrai la semaine prochaine.

Sangles de Glénard

depuis 7 fr., solides, élégantes et bien faites chez Mlles Association, bandagistes-lingères, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Seule maison ayant personnel entièrement féminin, Téléphone 20.26. 1660

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

L'affaire d'espionnage A DUNKERQUE

DETAILS COMPLEMENTAIRES

C'est le tambour Cattadori, de la 10e compagnie, qui découvrit l'engin enfoui dans le sable. Celui-ci le remit à l'adjudant Renard qui porta le trouvaille au gardien de batterie. Celui-ci reconnut aussitôt une pièce d'artillerie d'un modèle récent et absolument secret, qui remplace l'ancien déboucher des canons de 75 et qui permet de faire éclater les obus à une distance déterminée. Cet engin est muni d'un mécanisme spécial dont le mise au point n'est connue que de quelques officiers, de façon qu'une personne non initiée à son maniement serait dans l'impossibilité de le faire fonctionner.

Dès que l'on s'aperçut du vol des deux engins l'autorité supérieure militaire ouvrit, sans tarder, une enquête. Les artilleurs et les soldats de garde furent interrogés, ainsi que des ouvriers civils chargés de travaux de bétonnage, mais aucun renseignement intéressant ne fut recueilli.

L'histoire de l'auto mise en fuite a été inventée de toutes pièces.

Il est presque démontré que les deux anglais avaient été enfouis dans les dunes le matin même du jour de leur découverte et que les voleurs se proposaient de venir les déterrer pendant la nuit et de passer la frontière avec.

Un artilleur originaire du Pas-de-Calais a été mis en cellule. Aucun fait compromettant n'a été relevé à sa charge, mais l'on s'est embrouillé dans ses déclarations. L'artilleur avait en en mains les clefs du bastion où étaient enfermés les appareils, mais pas le jour même de leur trouvaille dans les dunes.

On recherche une femme de nationalité allemande et parlant couramment le français, l'anglais et l'allemand, qui en prenait, ces jours derniers, aux abords du fort et de la batterie.

Ajoutons, pour terminer, que le tambour Cattadori a été proposé pour la première classe.

Le Sixième Congrès des Pêches maritimes

L'importance croissante des industries maritimes et du commerce des produits tirés de la mer donne cette année, au sixième Congrès National des Pêches Maritimes un intérêt exceptionnel. Présidé par M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine marchande, cette manifestation se déroulera à Turin du 27 au 31 mai.

Les congressistes, officiellement reçus par le résident général, pourront à cette occasion, visiter l'Algérie et la Tunisie dans des conditions exceptionnelles, il leur suffira d'envoyer dès maintenant leur adhésion au Secrétariat du Congrès, Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, à Paris, où le programme complet est à leur disposition.

La grève du gaz à Roubaix

VERS L'ENTENTE

Les deux délégués du Syndicat, MM. Monteux et Dhont, ont eu, hier après-midi, deux entrevues avec la direction de l'usine à gaz, entrevues au cours desquelles a été discutée la question de nomination d'une commission d'examen ; rien n'a été décidé et les conversations se continueront aujourd'hui.

LA SITUATION MATERIELLE

La « Société Roubaisienne » sera en mesure de distribuer le gaz aujourd'hui jeudi, de 9 à 11 heures du matin, et de 2 heures à l'après-midi jusqu'à 5 heures du matin vendredi.

La « Société Roubaisienne » donnera régulièrement et chaque jour, avis à sa clientèle des heures pendant lesquelles la distribution du gaz sera possible.

Dans la soirée de mercredi, l'éclairage urbain a été, comme les soirs précédents, assuré par un bec allumé sur deux, mais manifestement, la pression était supérieure à celle de la veille et plus régulière. L'un des gazomètres atteint presque le hauteur habituelle d'ailleurs.

L'éclairage des particuliers s'est effectué normalement.

LILLE

Propos d'un Lillois

A LA FOIRE

La première foire aux chevaux de l'année a eu lieu mardi sur l'Esplanade. Beaucoup de chevaux dans le pluie et le vent, il n'y a pas que les chevaux de course qui vont dans le... « vent » ! Quelques-uns avaient déjà paru aux foires précédentes, ils animent régulièrement la scène, dépeints un... cheval de rebut.

Il y avait donc sur l'Esplanade une grande épidémie de... croupes.

Des chevaux de gros trait attiraient l'attention par la noblesse de leurs puissantes attitudes, c'était une... noblesse d'épais, par opposition à la... noblesse de robe représentée par des animaux au poil d'une belle finesse.

On remarquait d'élégantes chevaux bais, des... bons bais, pourrait-on les appeler... Il y avait jusqu'à des chevaux... roans, variété qui existe principalement dans la Seine-Inférieure, quelques chevaux... pie qui sont, comme chacun sait, les préférés du Pape, et l'on voyait principalement des animaux à robe blanche, ce qui indique l'approche de l'époque des premières communions.

Toutes ces braves bêtes furent passées en revue par les commissaires qui examinèrent leurs aplombs et les critiquèrent avec un certain aplomb.

Elles furent d'ailleurs dédommagées de ces avanies par les prix qu'on leur attribua, prix offerts par le jury du concours et prix offerts pour leur acquisition.

Le Baron.

LE CHEVAL ET LA BOUCHE D'EGOUT

Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, se trouvait une bouche d'égout dont la plaque était mal posée. Passa un cheval attelé à un camion de la maison Frilet, rue de Bruxelles, le cheval mit le pied sur la plaque, celle-ci bascula et le noble animal ayant posé son sabot dans l'ouverture, la jambe suivit. On retira « Bijou » de sa position critique et on fut heureux qu'il n'était que légèrement blessé.

UNE MANIFESTATION

A l'issue d'une conférence faite à la Société Industrielle, par le dentiste-orateur Gerstien Lielin, une manifestation, dont il était malaisé de déterminer le sens, s'est produite rue de l'Hôpital-Militaire. Les manifestants ont ensuite gagné la Grand'Place, puis la place du Palais-Rihour. Deux d'entre eux ont été arrêtés. Comme ils venaient des harangues abondantes, on les relâcha.

En Passant à Paris, Visitez la
"GRANDE MAISON DE BLANC"
9, Boulevard des Capucines.

LA FOLIE DU BROWNING

Sous ce titre, nous avons narré à nos lecteurs la terrible drame conjugal qui se déroula 17, rue de Gand, au cours duquel Alphonse Ballot tua son épouse, Philomène Devolder, d'avec qui il vivait séparé depuis 13 ans.

La mise en bière a eu lieu mercredi.

La famille du meurtrier se désintéressant complètement de sa dépouille mortelle, c'est le Bureau de Bienfaisance qui assurera les frais des funérailles qui auront lieu jeudi matin, à sept heures. Celles de sa victime auront lieu à huit heures. Les inhumations auront lieu au cimetière de l'Est.

Le meurtrier était un triste individu

Alphonse Ballot, né le 20 juillet 1877, à Armentières, ouvrier singeur, demeurant rue d'Erquinghem, cour du Soulier-d'Or, 9, épousa, le 16 août 1899, en cette ville, Philomène-Louise Devolder, née également à Armentières, le 10 septembre 1877.

A l'époque de son mariage, la victime était servante à l'estaminet du « Damier », rue de Flandre, et était bien connue sous le surnom de « Philo ».

L'union ne fut pas heureuse et dura peu. Ballot, paresseux et mélancolique, fut abandonné par sa femme qui en mit à faire des journées pour gagner sa vie, et vint habiter Lille.

Plus que jamais, Ballot s'engourdit dans la fainéantise, et ces derniers temps, il parut plus que jamais sombre et morose.

Savon des Princes du Congo

Méfiez-vous des imitations. M° 198. V. Valeter.

L'AGRESSION DE LA PORTE D'ARRAS

M. Jouanne, dont on avait perdu la trace depuis son aventure de l'autre nuit, a été touché par la convocation de M. Goberé, juge d'instruction. Ce magistrat l'a interrogé sur ses pérégrinations dans le quartier de Wasemmes pendant les heures qui précédèrent le moment de l'agression.

Rappelant son souvenirs, M. Jouanne a déclaré — ce que nous avons déjà dit — qu'il avait conversé, à l'estaminet de 7 bis de la rue de Juliers, avec Clémentine Dobbelaere.

Au moment de son départ, deux individus qui se trouvaient dans l'estaminet lui remettent une enveloppe portant l'adresse dudit cabaret. C'est probablement ce papier qu'ils cherchaient à reprendre lorsqu'au moment de l'agression, ils fouillèrent toutes les poches de M. Jouanne et enlevèrent, outre les 200 francs, tous les papiers qu'ils trouvèrent.

M. Jouanne a ajouté qu'au moment où il fut assailli, il avait vu sa compagne s'enfuir ; celle-ci affirme ne pas connaître les agresseurs.

Clémentine Dobbelaere, confrontée avec M. Jouanne, a été parfaitement reconnue par ce dernier qui, actuellement, est employé à l'Hospice des Incurables de Saint-André.

ON NE VEUT PAS DE LUI EN FRANCE

Expulsé depuis 1906, M. Meeuwens Emmanuel, 32 ans, sujet belge, cafetier à Bruxelles, connaît l'imprudence de revenir en France. La sûreté de Lille fait son office et le « coffre ».

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON
Mai-Novembre 1914

KLEPTOMANIE

Désiré Noé, 45 ans, journalier, sans domicile fixe, entrait chez M. Cottel, boucher, rue de Gand, pour acheter un morceau de viande. A la vue d'un poids en cuivre de 500 grammes, il fut pris du désir de posséder cet objet qu'il saisit d'une main décidée et glissa dans la poche de son veston. Quelques instants plus tard, M. Cottel s'aperçut de la disparition du poids en cuivre ; son soupçons se portèrent immédiatement sur l'individu dont les allures lui avaient paru bizarres et l'ayant rencontré par hasard dans la rue, il le fit arrêter. Amené au poste, notre voleur fut fouillé et trouva porteur d'outils de menuisier. Sur ces entrefaites, M. Gillot, menuisier, quai de la Basse-Deûle, entra au commissariat et quelle coïncidence, il reconnut en Noé un quidam qui la veille était venu dans son atelier pour faire raboter des pièces de bois et avait profité de sa visite pour faire main basse sur divers outils placés à sa portée.

Mais si Noé a les doigts agiles, il ne paraît pas avoir l'esprit bien solide, c'est pourquoi son cas paraît relever plutôt de l'hospice que de la maison d'arrêt. Néanmoins, il a été écroué au Parquet.

MUSIQUE MUNICIPALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LILLE

Vendredi 8 mai, à 20 h. 45 très précises du soir, caserne Malus, en grande tenue (sans épaulettes), dernière répétition générale du Festival Balay, sous la direction de l'auteur. La présence de tous les musiciens est absolument indispensable.

TOUJOURS LES BICYCLETTES !

Hier après-midi, vers 4 h. 1/4, M. Louis Delosers, 19 ans, employé de commerce, demeurant à Wambrechies, avait déposé sa bicyclette, valant 80 francs, contre la façade de la grande poste, place de la République. Lorsqu'il voulut la reprendre, dix-huit minutes après, elle avait disparu. La police, une fois de plus, recherche l'audacieux bécanéur.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

UN BIPLAN MILITAIRE SURVOLE LILLE IL ATTERRIT AU CAMP DE RONCHIN

Mercredi matin, vers nine heures, un « grand oiseau blanc » a dépassé longtemps les toitures de notre cité. Gémissant, les nombreux curieux, qu'attire toujours le ronflement d'un moteur d'aéroplane, le nez en l'air, se soucient bien peu des automobiles et des chariots qui pullulent maintenant en nos rues, parent ainsi assister aux passionnants exercices auxquels peuvent se livrer, depuis peu, les aviateurs pilotant des appareils munis des dernières perfectionnements, c'est-à-dire des dispositifs spéciaux permettant de voler en tous sens, de tête ou bas, au besoin, et sans jamais modifier de différure la stabilité indispensable.

Or donc, ce biplan, qui, souvenons-nous, effectua des volles gracieuses, des glissements sur l'aile impressionnants, des descentes en spirales et en cheminée, des chutes voulues et calculées, mais néanmoins effrayantes, toutes acrobaties en usage depuis que Pégoud en inventa, ce biplan est, disons-nous, un Farman appartenant à l'escadrille H. F. 19, de Lyon, et porte le nom « Ville de Lyon ». Il est actuellement piloté par un jeune conducteur, M. Pierre Clément, fils de M. Clément, avoué au barreau de Lille, qui fait son service militaire dans la quatrième arme, et qui déjà a le grade de maréchal des logis. On fut très heureux, en effet, de constater, lorsque le grand oiseau se posa doucement sur le sol de notre aérodrome, que, cette fois-ci, c'était un des nôtres qui nous rendait visite. On fut fit donc fête, et notre ami Cesure, le père de Ronchin-Aviation, cet infatigable pionnier de l'aéronautique dans notre région, le reçut, avec honneur et joie, dans le magnifique hangar, aménagé selon les règles de la technique moderne, qu'il a fait édifier sur un terrain parallèle à la pelouse de lancement.

Dès que la nouvelle de cet atterrissage fut connue en ville, nos sportsmen et tous ceux que passionne le locomotion aérienne, se rendirent à Ronchin pour admirer de plus près le bel oiseau qui, tout à l'heure, les avait émerveillés par ses audacieuses évolutions. Mais, après une très courte exposition, le temps que les amis se fussent congratulés, M. Cesure remisa l'appareil qui, tout aussitôt, fut entouré de soins par ses mécaniciens « mécanos ».

A cinq heures, le biplan était sorti et notre jeune conducteur, très heureux de son voyage au pays natal, reprit place au volant. Quelques secondes après il nous adressait de la main et son appareil, ayant roulé quelques mètres, décollait aisément pour s'élever rapidement à une hauteur respectable. Puis, dans la brume de notre ciel, bien flamand hier encore, il volait vers Douai où il devait être de retour avant la nuit.

Aujourd'hui, à nouveau, il viendra nous voir, mais en compagnie de l'escadrille de Mourmelon, soit 6 avions.

Pour terminer, nous dirons toute la joie que nous avons éprouvée à contempler le bel appareil de notre concitoyen et nous avons admiré le splendide écusson qui orne sa coque avant, écusson aux armes de la Ville de Dijon, dont il porte le nom et qui met une note d'art sur un des plus beaux engins connus par la science nouvelle, et, ce faisant, nous avons songé à l'appareil qui a nom « Général Faidherbe » et que nous avons offert à l'armée, il y a trois ans. Qu'est-il donc devenu ce fameux Général Faidherbe ? Qui nous le dira ?

SAVON NOTRE-DAME de la TREILLE

Méfiez-vous des imitations. Victor Valeter.

DES HANGARS EN FLAMMES

Dans la nuit de mardi à mercredi, un violent incendie a détruit de nombreux magasins et hangars élevés sur un terrain vague sucles de palissades et donnant sur la rue des Rogations.

Ces hangars en planches abritent les dépôts de marchandises de MM. Vandermeghem, rempailleur de chaises ; Malhelin, fabricant de brosses ; Privat, marchand de vieux métaux ; Capon, tripier, et d'autres artisans ou petits commerçants du quartier.

A côté de ces magasins s'érigeait une maisonnette habitée par Mme Malhelin, et une écurie où M. Vandermeghem logeait son cheval.

Vers 2 heures 10, Mme Privat, dont la maison d'habitation est située juste vis-à-vis des hangars, aperçut une vive lueur provenant du magasin du rempailleur de chaises. L'alarme fut donnée aussitôt et pendant que le feu se propageait avec une grande rapidité. En peu de temps, tous les hangars flambaient comme une immense torche.

Les secours s'organisèrent immédiatement, tandis qu'on allait prévenir les pompiers ; les roulottes qui se trouvaient entre les hangars furent sorties rapidement et l'on sauva aussi de nombreuses marchandises.

Mais hélas ! le malheureux cheval que l'on entendait hennir au milieu des flammes fut brûlé vif.

Quand les pompiers arrivèrent, ils eurent à éteindre un brasier d'une superficie de plus de 500 mètres carrés ; ils parvinrent malgré la violence du feu, à protéger néanmoins une partie des hangars.

Les dégâts s'élèvent, à environ 10.000 fr. La plupart des sinistrés sont assurés. La police a ouvert une enquête pour rechercher les causes de l'incendie.

MUTILE PAR LA ROUE D'UN WAGONNET

Entre les portes d'Arras et de Douai, sur le boulevard d'Alsace, des terrassiers du chemin de fer sont occupés actuellement à remblayer la voie du chemin de fer de ceinture.

Hier vers onze heures et demie, une fillette de trois ans, Jeanne Steenbèke, demeurant rue de Douai, jouait sur la voie avec quelques enfants de son âge. Un wagonnet qui venait d'être déchargé et que l'on refoulait arriva au moment où l'imprudente gamine se trouvait sur les rails et la renversa. La fillette tomba de telle façon qu'une roue de la berline lui passa sur la pied droit qui fut écrasé et presque sectionné. Relevée aussitôt par les ouvriers témoins de l'accident, l'enfant fut transportée chez sa tante, Mme Steenbèke, cabaretière, 27, boulevard d'Alsace, où le docteur Boulet vint lui donner secours. Le praticien procéda à l'amputation de trois doigts du pied droit.

L'enfant fut ensuite transportée au domicile de ses parents, rue Luther, 14.

Une enquête est ouverte sur cet accident.

LA CATASTROPHE DU CAMBRESIS

Un nouveau don de l'Association Philanthropique du Nord

A la suite des catastrophes signalées dans la région du Cambrésis, l'Association Philanthropique du Nord, sur le rapport de sa commission d'enquête, conformément à son statuts, vient de décider d'adresser un secours de deux cents francs à la municipalité de Rieux, pour être réparti entre les familles nécessiteuses sinistrées. Le chiffre de secours voté par l'Association pour le Cambrésis s'élève actuellement à douze cents francs.

LE SUCRE BÉGHIN

DE DESONNAY'A 66 BLANCHEMIN 3 DE FONTE REGULIERE

ELECTIONS LEGISLATIVES

Ouverture du scrutin

Le Préfet du Département du Nord, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

Vu la loi organique du 30 novembre 1875 sur l'élection des députés ;

Vu le décret en date du 31 mars 1914 portant convocation des collèges électoraux des arrondissements et des circonscriptions électorales à l'effet d'élire chacun un député ;

Vu la demande de M. le Maire de Lille, tendant à ce que le scrutin soit ouvert à six heures du matin au lieu de 8 heures pour l'élection du 10 mai 1914 (2e tour de scrutin).

Arrête :

Article 1er. — Pour l'élection législative du 10 mai 1914, le scrutin sera ouvert à six heures et clos à dix-huit heures dans la ville de Lille.

Article 2. — M. le Maire de Lille est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 4 mai 1914.

Le Préfet du Nord,

Signé : Félix TRÉPONT.

Pour copie conforme,
Le Maire de Lille,
Charles DELESALLE.

SOUSCRIPTION AU MONUMENT DU GENERAL VANDAMME

La souscription ouverte dans la ville de Cassel pour élever un monument à la mémoire du général Vandamme atteint actuellement le chiffre de 13.182 francs.

CLINIQUE DES MALADIES NERVEUSES

par le Dr P. Sebre
Professeur de l'Institut Psycho-Physiologique de Paris

Une consultation gratuite pour les maladies nerveuses spécialement réservée aux indigents aura lieu tous les jeudis de 10 à 11 heures, à la Clinique Psychothérapique de l'Institut Médical de Canteleu, avenue du Colysée. Les élèves sont admis à suivre cette clinique, où ils seront initiés à la Psychothérapie et au traitement des maladies nerveuses par l'hypnotisme et la suggestion.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Don anonyme. — Une personne, désireuse de conserver l'anonymat, a fait verser au Bureau de Bienfaisance une somme de mille francs pour les pauvres.

BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS

M. Boivin, commandant le Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille, a reçu de MM. A. Van-de-Weghe, et L. Vernier, filateurs à Fives, un don de cent francs, destiné à être versé à la Caisse des Retraites du Bataillon.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE LILLE

La visite de la Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul aura lieu le mardi 12 mai. Les inscriptions sont reçues au siège de la Société.

ROUBAIX

ECRASE PAR SON CAMION

Félix Monnier, demeurant rue de Lille, cour Tarchon, est au service de M. Jules Petit, négociant en vieux métaux, rue de la Perche, en qualité de camionneur.

Il a eu le pied droit écrasé par une roue de son véhicule, près duquel il cheminait. Le docteur Iehoque a diagnostiqué une fracture du métatarsien et prescrit un repos de 30 jours de repos.

LES CHUTES DANGEREUSES

Un ouvrier peintre travaillant pour le compte de M. Herreman, rue Henri Carette, Edmond Isebaert, domicilié rue Saint-Maurice, 78, est tombé de son échelle, dans un magasin de la place du Progrès. Dans sa chute, le peintre s'est fait une contusion grave du pied gauche avec fêlure de la cheville. Le docteur Dispe lui a ordonné 42 jours de repos.

— A la Société Anonyme de Peignage, rue du Collège, un contremaître, M. Gérard Deconinck, demeurant rue Plutarque, est tombé dans un des escaliers de l'établissement, se contusionnant dangereusement le genou gauche. Trois semaines de repos prescrites par le docteur Drouare.

Avis très important

La Société Roubaisienne d'Eclairage recommande instamment à ses abonnés l'usage très attentif des appareils à gaz et des robinets. L'évolution de gaz étant encore très irrégulière, des interruptions pourront se produire avec des conséquences graves en cas d'imprudence ou d'inattention. Il est donc de leur propre intérêt que tous les consommateurs de gaz ferment les robinets des appareils après usage et surtout les compteurs avant de se coucher.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, 2, rue du Château, le vendredi 8 mai courant, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Examen des comptes de 1913 et des projets de budgets de 1915, pour la Chambre de Commerce, la Bourse et les Conditionnements et Magasins généraux ; 2. Admission du renge d'Allierche, comme ancienne de la guerre ; 3. Tunisie ; Tissus de coton ; Arrangement franco-britannique ; 4. Questions diverses.

LES VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

La 3e séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi 7 mai, de 4 à 5 heures du soir, salle du 1er étage de la Mairie. (Entrée vers la Chambre de Commerce).

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats des opérations.

BRIS DE CLOTURE

Mme Hélène Antoine, cabaretière, rue du Fort, 8, a déposé, entre les mains de M. le commissaire de police Orlianges, une plainte contre un malfaiteur demeuré inconnu qui a endommagé sa porte, la nuit dernière, en voulant mettre double la fermeture.

GROUPE DE TEINTURE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX.

Le Groupe Teinture de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, a donné hier la 9e conférence de la saison.

L'assistance nombreuse des ouvriers qui assistaient à cette réunion, prouve l'intérêt toujours croissant des manifestations de ce groupe. M. G. Serrecin, ingénieur-chimiste, directeur technique des usines Whitipaint et fils, à Lille, a traité le sujet suivant : « Du Campêche et de ses applications ».

Cette conférence, très documentée, présentée très agréablement, a charmé les auditeurs qui applaudirent chaleureusement le conférencier.

DEUX ADJUDICATIONS

A 11 heures, mercredi, à l'Hôtel de Ville, ont eu lieu deux adjudications.

M. l'adjoint Watteroez présidait, entouré de MM. Bardoux et Olivier, conseillers municipaux, et Neveux, directeur de la voirie.

Rue de Dunkerque. — Construction d'une chaussée pavée. — Devis : 17.500 francs. Adjudicataire : M. G. Boulan, entrepreneur à Tourcoing, 2.50 %.

Fourniture du combustible nécessaire au chauffage des établissements communaux. — Evaluation de la fourniture annuelle : 84.300 francs. Adjudicataire : M. Eugène Leconte, 37.50 %.

INAUGURATION DES CONCERTS D'ETE

Grande Fanfare. — Nous donnons ci-après le programme des morceaux qui seront exécutés par la Grande Fanfare, sous la direction de M. Georges Sauvage, dimanche prochain 10 mai, de 16 heures et demie à 18 heures et demie, au Parc du Barbieux, pour les débuts de la saison.

Première partie : 1. Salut au Pays natal, marche, A. Norel ; 2. Cortège Solennel, G. Parès ; 3. Le Petit Duc (opéra-comique), Ch. Lecocq ; 4. Fantaisie sur Sylvia, G. Guillemant.

Deuxième partie : 5. Sélection sur le Magic (opéra), J. Massenet ; 6. Ouverture Symphonique, Canivet ; 7. Brumée de Rouen, valse, William Rornsberg.

Echos des Sociétés

Amicale Sévigné

Le comité rappelle aux bénéfiaires qu'il offrira son premier grand bal travesti samedi 9 courant, à 21 heures précises, dans la salle du Casino-Palace, Grande-Rue. Un brillant succès lui est maintenant assuré.

Les personnes n'ayant pas encore acquitté leur cotisation pour 1914, et désireuses d'y assister, sont priées de retirer leur carte d'identité, chez la trésorière, Mlle Lerouge, 86, rue d'Italie, la carte d'identité seule devant servir de carte d'entrée pour la famille de chaque sociétaire.

TOURCOING

C'EST MALHONNÊTE

Partant au point de vue religieux, un organe catholique et royaliste disait de *La Croix* :

« *La Croix* se distingue par un antisémitisme crétinisé, un style apocalyptique, un esprit sengrenu, une ironie grossière, une argumentation puérile, un mépris complet du ridicule, et par dessus tout un trafic éhonté de la religion. »

Que dirait cet auteur catholique et royaliste s'il lisait les articles insérés dans *La Croix* du Roubaix-Tourcoing, pour soutenir la candidature du gaupe laïque M. Grousseau ? Avec nous il dirait : « Ce n'est plus du crétinisme, c'est de la malhonnêteté. »

Hier, le Dem du journal des sacristies, citant quelques passages d'un article paru dans le *Progrès-Absolu* : « Les fraudes et trucs électoraux », écrivait en grosses lettres : « *Le Progrès du Nord* dénonce les trucs électoraux en usage à Comines. »

Dénoncer dans un article pour balancer un candidat qui ne plaît pas, parce que ce candidat est l'adversaire de M. Grousseau, c'est tout simplement ignoble !

Aujourd'hui le même journal, toujours pour défendre le candidature de M. Grousseau, ose écrire au sujet de M. Dron :

« Au premier tour, le bureau de vote pris à la caserne Colbert a été le théâtre d'une manifestation socialiste. La pression officielle s'est exercée contre Inghels qui a été fêté par la police attaqué brutalement, blessé même, paraît-il, plus d'une fois, à coups de matraque. »

M. Dron a combattu toujours sur le terrain des principes, laissant M. Salvetti et M. Inghels le traîner dans la boue, l'attaquant uniquement. « La pression officielle s'est exercée contre Inghels ou Farcaux ! »

Oser dire que le candidat collectiviste a été attaqué brutalement, blessé même, plus d'une fois, à coups de matraques, c'est commettre une infamie, c'est être malhonnête !

De pareils procédés de polémique ne peuvent que nuire à M. Grousseau et à M. Salvetti.

DES GAMINS VOLENT DU CHARBON

Des agents de police en service dans le quartier de la gare, aperçurent des gamins qui volaient du charbon sur les voitures qui sortaient de la gare. Ils les poursuivirent et parvinrent à les arrêter.

Ce sont les nommés Vandenbeschenbringhe Hippolyte, 14 ans, demeurant rue des l'Amidonnerie, 56, et Delepaut Maximilien, 13 ans, demeurant rue de Cuesmes, cour Saint-Augustin.

Le premier sera conduit au parquet ; le second sera remis en liberté après réduction du procès-verbal.

Vandenbeschenbringhe n'en est à ses 1er et 2e vagabondé depuis deux ans ; il a été déjà plusieurs fois condamné.

FETES DES QUARTIERS DU BRON-PAIN, DE L'ABATTOIR ET DES FRANCS

La commission des fêtes des quartiers du Bron-Pain, de l'Abattoir et des Francs, sont prie d'inviter les ouvriers et commerçants à la réunion générale qui aura lieu à l'école de la rue Neuve, pour la lecture du programme des fêtes. Le grand festival de musique sera donné dans ces quartiers les 17 et 31 mai.

ANCIENS ELEVES DU FLOCON

La distribution des lots de la tombola organisée au profit de l'œuvre de la Bouée à la Mer, sera faite dimanche prochain 10 mai, de 11 heures à 13 heures, à l'école du Flocon.

La commission informe MM. les [illegible] que les lots non réclamés un 31 mai [illegible] seront définitivement acquis à l'[illegible]